

**SOCIÉTÉ DES SCIENCES
DE L'AGRICULTURE
ET DES ARTS
DE LILLE**

Fondée en 1802

Reconnue d'Utilité Publique en 1862

**Séance solennelle
du 8 octobre 2011**

PRIX DE L'ANNÉE 2010



RAPPORT d'ACTIVITÉS 2010

L'activité de la société débute par la traditionnelle réunion de la « Commission sciences » le 8 janvier à 16 heures 30 au Musée d'Histoire Naturelle, au cours de laquelle est dressée la liste des candidats proposés pour l'attribution d'un prix.

Le 15 janvier, lors de l'Assemblée Générale, il a été procédé à l'élection d'un nouveau Président et d'un nouveau bureau après les trois années passées par Pierre Delorme à la présidence de la société. Le Vice Président, le Secrétaire Général et le Trésorier ont accepté la continuation de leur mandat. En revanche, le décès en cours d'année de l'archiviste de la société, le regretté docteur Alain Gérard, a conduit à son remplacement par Madame Marie-Joséphe Lussien-Maisonneuve.

Les conférences de printemps 2010, organisées en partenariat avec le PRES, présidé par le Président Christian Sergheraert, ont vu l'accroissement de nombre des conférenciers (cinq au lieu de quatre) et l'intéressante diversité des conférences prononcées par :

- M. Marc Pechanski, sur l'étendue et le traitement des maladies monogéniques avec les cellules souches pluripotentes.
- M. Pierre Lehn sur la thérapie génique
- M. Jean Christophe Glaszmann sur la sélection des plantes cultivées et la faim dans le monde
- Mme Corinne Lepage, sur le principe de précaution
- M. Axel Kahn, sur l'éthique, la morale et la loi.

Le document concernant le contenu de ces conférences est fourni en annexe.

Un bilan d'activité en a été dressé, ainsi qu'un bilan financier : degrés divers de participation aux conférences, coût de ce cycle, ont fait l'objet d'un examen attentif par le bureau, le président et le PRES, au terme duquel il a été décidé de continuer l'expérience, qui se déroulera désormais plus tôt dans l'année, plus tard dans la journée et plus souvent (six conférences prévues en 2011). Cette entreprise marquant la participation de la Société à la diffusion de la culture et de la science et à la réflexion sur les grands problèmes scientifiques, mais aussi sociaux, économiques, éthiques, du monde contemporain, entreprise initiée par Pierre Delorme, continue à être menée à bien grâce surtout au travail inlassable effectué par le vice-président Philippe Roussel.

Les séances mensuelles, ont, selon la tradition, donné lieu à des conférences prononcées par des membres de la société :

- M. Pierre Trotignon, le 15 janvier, sur le télégraphe d'Agamemnon.
- M. Alain Bliet, le 19 mars, sur la biodiversité, les écosystèmes et l'évolution au paléozoïque
- M. Pierre Lecocq, sur le Traité de l'Elysée, arche moderne de l'alliance des Francs et des Germains, le 18 juin
- M. Michel Levasseur, le 15 octobre, sur l'utilité de l'analyse financière pour la gestion de portefeuilles.
- M. André Dhainaut, le 19 novembre, sur les adaptations dans le règne animal.
- Mme Lussien-Maisonneuve, lors de la séance solennelle de remise des prix du 18 septembre « A l'aube du XXème siècle, grandeurs et difficultés du développement urbain lillois à travers l'œuvre de l'ingénieur Alfred Mongy » (1840-1914).

D'autres conférences ont été prononcées par des membres extérieurs à la société.

- M. Dominique Stehelin le 26 février, sur « un virus, qui vous fait du bien ? »
- M. Gilbert Dalmasso, le 23 avril, sur « les institutions culturelles lilloises et leur rôle dans le développement et la diffusion des connaissances dans la capitale des Flandres de 1750 à 1856 »
- Thomas Servais, le 10 décembre, sur l'évolution du phytoplancton, de la chaîne alimentaire, de la biodiversité et du CO2 au cours du phanérozoïque (600 derniers millions d'années) .

Il n'a malheureusement pas été possible, pour des raisons de calendrier, d'organiser la sortie annuelle traditionnelle, et il est souhaitable qu'elle soit organisée cette année. Le bureau s'y emploie.

La séance solennelle s'est déroulée tôt en saison, pour ne pas dire prématurément, en raison de l'indisponibilité de la salle où elle se déroule à la date qui était primitivement prévue ; Elle s'est déroulée le 18 septembre, dans des conditions de participation et de présence des lauréats conformes à l'habitude, et a permis d'honorer les lauréats dont la liste est fournie en annexe du rapport.

La remise des prix a été suivie de la conférence de Mme Lussien-Maisonneuve sur Alfred Mongy, et les grandeurs et les difficultés du développement urbain lillois à travers son œuvre. A suivi le traditionnel cocktail, organisé par les membres de la Société, la ville de Lille ayant fourni les boissons et petits biscuits, quérables en Mairie.

Le Président et l'ancien Président, artiste peintre, Edouard Trémeau, et Madame Lussien-Maisonneuve, ont participé au jury Wicar et déterminé en partenariat avec les représentants de la ville de Lille Madame Cullen, Adjointe à la culture et Madame Fernandez, Directrice de la culture et des arts visuels, les lauréats admis au séjour à Rome pour 2010

D'autre part, des représentants de la société ont participé, et sont intervenus ès-qualités, au vernissage d'expositions, au Carré, et au Consulat d'Italie, ayant pour thème l'exposition des œuvres des prix Wicar, récents et anciens : on y vit notamment une œuvre magistrale d'Edouard Trémeau. Le Président a également rédigé au nom de la SSAS l'un des articles du catalogue de l'exposition au Consulat d'Italie (document annexe).

En ce qui concerne la Conférence Nationale des Académies, pour laquelle le Président Delorme a initié la démarche tendant à ce que la SSAS soit intégrée à cette conférence, après une lettre confirmant cette demande mais sans réponse positive, à l'image de Fabius Cunctator, le Président décide de terminer le deuxième volume des Annales de la Société pour réinvestir le siège de cette Conférence, muni de ces témoignages des activités scientifiques et culturelles de la société.

En effet, à l'initiative du président Delorme, la société a procédé la diffusion d'une centaine d'exemplaires des actes de la société pour 2009 (ouvrage polygraphie et broché fort de 93 pages, joint en annexe).

Au cours de l'année, après le décès fin 2009 du docteur Alain Gérard, la société a perdu l'un de ses anciens membres distingué, M. Parreau, ancien Président de l'Université de Lille I. En séance, la société s'est recueillie un instant pour honorer sa mémoire.

Des démarches et formalités concernant l'admission de nouveaux membres sont mises en œuvre, une candidature a été officiellement déposée par un candidat de la branche Agriculture

D'autres candidatures sont en cours d'examen, afin d'enrichir la composition de la Société, pour les années à venir.

Pierre-André LECOCQ,
Professeur émérite à l'Université Lille II,
Président de la Société en 2010 et 2011

**PRÉSENTATION
DE LA
SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE
ET DES ARTS DE LILLE**

(Texte diffusé lors des "Conférences de Printemps 2009")

Historique :

Précédée par une Association philanthropique et savante éphémère, le *Collège des Philalèthes* (1785-1789), la "*Société des Amateurs des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille*" fut fondée, par décret, en Janvier 1802. Une ordonnance du 11 Juillet 1829 lui conféra le titre de "Société Royale..." avant qu'elle ne soit reconnue d'utilité publique par un décret du 13 Décembre 1862 qui, tout en approuvant ses statuts la qualifiait de "Société Impériale...". Elle acquit son appellation actuelle de "*Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille*" (S.S.A.A.L.) par un décret du 17 Août 1923 qui acceptait ses statuts et lui reconnaissait à nouveau son "utilité publique".

Ses statuts nous apprennent que "*cette Association a pour but l'étude et la propagation des Sciences, des Lettres, des Beaux Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie*", en procédant à la publication de ses travaux, à l'édition d'ouvrages et de mémoires et à l'impression de documents relatifs à Lille et au Département du Nord.

Cette Association est composée de cinquante Membres titulaires, d'un Membre de droit (le Maire de Lille), de Membres d'Honneur (Préfet, Recteur, Évêque, Général commandant la place de Lille, Conservateurs) et d'un nombre illimité de Membres honoraires et correspondants. Depuis sa fondation, elle a accueilli de nombreuses personnalités de réputation locale, nationale voire internationale, comme Frédéric KÜHLMANN et Louis PASTEUR,... qui en furent d'éminents Présidents.

Activités passées :

Grâce à l'activité de certains de ses Membres, qui créèrent des *cours publics et gratuits de Physique, Chimie, Zoologie, Géométrie et Mécanique appliquée*, elle est à l'origine de la création, en 1854, de la Faculté des Sciences de Lille, dont Louis PASTEUR fut le 1^{er} Doyen.

Parallèlement à cette activité d'enseignement, la Société participa à *la création de nombreux Musées*. Ce fut d'abord le Musée d'Histoire Naturelle, inauguré en Août 1822. Vinrent ensuite les Musées de Numismatique (1824), d'Ethnologie (1850), Industriel et Agricole (1855), de la Céramique (1865), d'Archéologie (1882), Commercial et Colonial (1886) et des Gravures (1887), qui rejoignirent ultérieurement les Musées des Beaux Arts et d'Histoire Naturelle.

Pour être complet, il ne faut pas oublier d'ajouter *sa participation à la "Fondation Wicar"*. Héritière en 1834, d'une collection de dessins, tableaux et œuvres d'art (aujourd'hui au Musée des Beaux Arts après que la Société les ait rétrocédés à la Ville de Lille, en 1865) que lui avait léguée Jean-Baptiste WICAR (peintre, riche collectionneur d'art d'origine lilloise mais vivant à Rome et membre correspondant de la Société), elle se voyait confier l'organisation de la désignation des futurs bénéficiaires de sa Fondation pour un séjour à "l'Atelier Wicar" de Rome.



— Jean-Baptiste Wicar,
Portrait d'Epicure.



FIG. 5. — Jean-Baptiste Wicar, *Le retour de l'enfant prodigue.*
Dessin à la pierre noire sur papier blanc. 1787, H. 0,174 ; L. 0,137.
Palais des Beaux-Arts de Lille, cabinet des dessins, PL n° 1736, Bc n° 11.

Activités actuelles

Aujourd'hui, l'activité de la Société comporte plusieurs volets.

Le 1^{er}, à usage interne, est constitué de *séances mensuelles*. Ces Séances réunissent Membres titulaires et honoraires pour régler les questions matérielles du fonctionnement et les problèmes de relations avec les institutions publiques. Elles sont également l'occasion de bénéficier d'une conférence. Jusque 2007, ces conférences étaient régulièrement présentées par un des Membres de la Société. En 2008, cette activité a été ouverte sur l'extérieur et a permis à un futur lauréat de présenter (brillamment d'ailleurs) ses travaux. En 2009, 4 lauréats, honorés cette année, ont eu la possibilité de se livrer à cet exercice.

Le 2^{ème}, hérité du passé, consiste en *la participation de trois Membres de la Société* (Président, Archiviste, membre artiste) à *la Commission (ou Jury), « Wicar »*, convoquée à l'initiative de la Mairie de Lille, afin de gérer tous les problèmes concernant « l'Atelier Wicar » et notamment la désignation des futurs pensionnaires pour un séjour à Rome, ainsi que la participation aux expositions des œuvres des artistes ayant séjourné à l'atelier Wicar (2 expositions en 2010, par la ville de Lille et par le Consulat d'Italie).

Le 3^{ème} était, jusqu'à présent, la seule opération entrouverte sur l'extérieur. Il s'agit de la *Séance Solennelle* qui, généralement, a lieu en Octobre. Elle permet de faire connaître, à un public invité, les activités de la Société, de le faire bénéficier d'une conférence de haute tenue dans des domaines très variés et d'honorer une douzaine de lauréats grâce à l'attribution de prix (choisis parmi une quarantaine de prix possibles, aujourd'hui purement honorifiques) en Sciences, Lettres et Arts.

En 2009, afin d'accroître l'audience de la Société, l'ouverture sur l'extérieur s'est enrichi d'un cycle de conférences dit « *Conférences de Printemps* » auquel le public est librement convié. Organisé cette année en partenariat avec l'Université du Droit et de la Santé (Lille 2), le PRES de Lille, et le soutien de la Municipalité, il a été reconduit en 2010 et 2011. Les conférences de 2012 devraient être consacrées au thème de l'évolution.

DÉCRET PRÉSIDENTIEL

du 17 août 1923

portant approbation des nouveaux Statuts et Règlement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur ;

Vu la délibération du 16 mars 1923 de l'Assemblée générale de l'association dite " Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille" ; ensemble le texte des statuts adoptés ;

Le décret du 13 décembre 1862 qui a reconnu d'utilité publique cette association ;

Les pièces établissant sa situation financière ;

L'avis du Préfet du Nord du 27 janvier 1923 ;

L'avis du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du 2 juillet 1923 ;

La loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août suivant ;

Le Conseil d'État entendu,

Décète :

ARTICLE PREMIER

L'association dite " Société Impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille" qui a été reconnue d'utilité publique par décret du 13 décembre 1862, sera régie par les statuts annexés au présent décret.

ARTICLE 2

Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret qui sera inséré au Bulletin des Lois.

Fait à Rambouillet, le 17 août 1923.

Signé : A. MILLERAND.

Par le Président de la République ;

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé : MAUNOURY.

STATUTS

I. - But et composition de la Société.

ARTICLE PREMIER — L'Association dite " Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille ", fondée en 1802 et reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 13 décembre 1862, a pour but l'étude et la propagation des Sciences, des Lettres, des Beaux-Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie.

Sa durée est illimitée

Elle a son siège à Lille.

ARTICLE 2. — Les moyens d'action de la Société sont les suivants : publication de ses travaux, impression des ouvrages ou mémoires qu'elle a honorés de son suffrage, celle des documents inédits relatifs à Lille et au département du Nord, concours annuels, récompenses aux services rendus aux Sciences, aux Lettres, aux Beaux-Arts, à l'Industrie, soit par des médailles d'honneur soit par des prix en argent, récompenses aux actions de haute moralité accomplies dans la circonscription qu'elle embrasse.

**CONFERENCE de Monsieur Alex TURK,
Sénateur du Nord, Président de la Commission
Nationale Informatique et Libertés.**

**« PEUT-ON VIVRE LIBRE
DANS LA SOCIETE NUMERIQUE ? »**

PRIX des ARTS

Prix DELPHIN PETIT

Lauréat : Monsieur Arthur VANABELLE

Rapporteur : Monsieur Edouard TREMEAU

En 1945 le peintre Jean DUBUFFET commence à collectionner des “ouvrages exécutés par des personnes indemnes de culture artistique” et, pour désigner ces œuvres il invente la notion “d’art brut”.

En simplifiant fortement, à partir de ces réflexions nées par la découverte d’œuvres créées en centres psychiatriques, en Suisse, en France, on tentera, ici, de dégager trois grandes directions en cet art brut aux limites difficilement définissables.

Les collections asilaires avec tout ce que cela implique de tempéraments sensibles et autonomes. Adolf WÖLFLI en est un exemple.

Le milieu spirite où des personnes bien souvent sans connaissance artistique reçoivent “l’appel”. Ainsi le mineur Augustin LESAGE qui se révèle médium conduit par les “esprits” qui lui révèlent le message à transmettre.

Ceux qui entreprennent de transfigurer leur quotidien. Et nous allons pouvoir ainsi parler de Monsieur Arthur VANABELLE, le créateur de “Grosso Modo”.

Né en 1922, au hameau de MENEGATTE, près de STEENWERCK, Arthur VANABELLE vit dans une ferme que surplombe maintenant l’autoroute qui mène à Dunkerque, mais qui fut un lieu extrêmement passager. En 1940, avec son frère CÉSAR, né en 1924, sa sœur, AGNÉS, ils voient passer les armées françaises, anglaises, allemandes. L’épisode les marque durablement, la ferme accueillant un grand nombre de réfugiés. Elle devient “la base de MENEGATTE”. En cette même année, un avion s’écrase dans un champ voisin. Tout cela, un jour, va créer un déclic chez celui qui jouait du bugle dans l’orphéon.

1960, l’aventure commence. Avec l’agencement d’une girouette qui va donner l’orientation des vents sur les prés mais peut-être aussi cette pulsion vers cette invasion d’avions puisque l’on sait que le vent s’engouffre aussi dans les manches à air des aérodromes.

Et tout devient objet, construit avec l’objet, la friteuse, le congélateur, la gouttière. Se multiplie alors cet assortiment d’avions, de chars, de canons antiaériens accompagnés, décorant les murs de silhouettes de généraux. Tout cela comme une réalité perçue par le regardeur qui surplombe, de sa voiture, ce “camp retranché”.

Et la mémoire des gens du Nord. Ce pays-frontière, valeureux et meurtri, zone de multiples combats, zone d’occupation, zone “interdite”. La mémoire toujours intacte et qui “embellit” même si ce mot, concernant l’effroyable guerre, ne semble pas tout à fait adéquat.

Mais souvenons-nous, lors de la Grande Guerre, de cet émerveillement de Fernand LEGER devant la culasse brillante de l’objet parfaitement adapté à sa destination, l’obus.

Avoir peur, trembler, s’émerveiller. Peut-être par le seul fait d’exister encore.

L’air et la terre. Le poids de l’air qui soutient ce qui vole et la terre qui est le tremplin de cet essor qu’elle peut aussi ne pas vouloir.

Dans l'air flotte la menace. Arrimés au sol les canons crachent sur cette légèreté arrogante. Le feu dans le ciel, ce feu qui vient de la terre. Que les armes sont belles en leur redoutable esthétique. Le Spitfire accède à l'au-delà des nuages, le Lancaster, lesté de sa charge mortelle, s'orne de tourelles où veille le mitrailleur.

Entre ciel et terre, et peut-être n'avons-nous jamais aussi bien "dévisagé" le ciel qu'en ces moments où la mort est présente, se porte le regard, l'esprit, la Mémoire.

Alors, comme une mémoire où la menace s'allège de couleurs vives (argent-vert-rouge) regardons cette "ferme retranchée", protection en un temps maintenant révolu, où vit toujours Arthur VANABELLE.

Alors que la vie nous disperse, lui, en son esprit, a su construire, montrer, faire rêver aussi sur nos capacités que nous avons laissé disparaître. Sachant aussi que le rêve possède, chez certains, une volonté obscure de nuisance et on sait la puissance destructrice sortie de l'esprit (?) de certains dictateurs toujours vivants.

Survolons donc, puisque l'autoroute nous porte au-dessus du "petit nuage" de Monsieur VANABELLE, encore une fois ce lieu qui est rappel, mémoire et monde d'un merveilleux, sachant que ce merveilleux n'est pas unique, et découvrons ce pouvoir des choses, comme le Facteur CHEVAL choisissant ses pierres lors de ses tournées pour construire ce qui allait devenir son Palais Idéal, comme André ROBILLARD ajustant ses matériaux divers pour créer ses fusils, l'un américain, l'autre russe.

Mais le Facteur CHEVAL comme André ROBILLARD "fantasment" l'objet, leur création devient pure poésie, de la féerie CHEVAL au délire ROBILLARD. (Pourtant, les armes de ROBILLARD en leurs rubans adhésifs rouges, bleu, vert peuvent présenter une parenté avec l'allégresse des avions d'Arthur VANABELLE). Ici, les avions, les armes, les canons, le char, pour qui ne les voit qu'en passant, ont quelque chose de totalement authentique. Les objets fabriqués sont faits d'autres objets qui, en leur diversité sont au service de la forme : il y a, réellement, avion, char, canon. Arthur VANABELLE, accroché à la terre, sa terre. Accroché au réel Arthur VANABELLE nous transporte, l'espace d'un regard, en son ailleurs qui est notre ailleurs. En sa réalité, qui est la nôtre.

Notre mémoire.

Le L.A.M. (Lille Métropole musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut) l'a "reconnu", présentant en sa réouverture la maquette complète de ses bâtiments et installations.

A notre tour, Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille d'honorer Arthur VANABELLE en lui décernant le Grand Prix des Arts, le Prix Delphin Petit.

PRIX des SCIENCES

Grand Prix KUHLMANN

Lauréat : Monsieur Gérard STRECKER

Rapporteur : Messieurs Jean-Claude MICHALSKI et Philippe ROUSSEL

Gérard Strecker, Docteur es Sciences (1970), est Directeur de Recherches au CNRS (DR1) dans le laboratoire de Chimie Biologique de l'USTL, à Villeneuve d'Ascq (UMR 111 du CNRS). Dans ce Laboratoire fondé par Jean Montreuil (puis dirigé par André Verbert et maintenant par J-C Michalski), et dédié à la Glycobiologie, Gérard Strecker a consacré toute sa carrière à l'étude structurale des oligosaccharides et des glycanes (enchaînements de sucres) des glycoconjugués (glycoprotéines et glycolipides, où des glycanes sont liés à des protéines ou à des lipides).

Ce domaine de la science, d'une très grande complexité structurale, a une importance biologique considérable dans des domaines aussi variés que le cancer, l'inflammation, les relations hôtes-microorganismes, la fécondation et de nombreuses maladies génétiques.

Passé par l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Amiens (1955-1959), Gérard Strecker est d'abord Maître d'Internat de 1959 à 1963. Il poursuit des études scientifiques, obtient une licence de Sciences Naturelles, et trois certificats en Chimie et Biochimie. Puis, il prépare un DEA et il est recruté, en 1963, comme boursier DGRST, par Gérard Biserte et Jean Montreuil, à l'Institut de Recherches sur le Cancer de Lille. Il y travaillera jusqu'en 1978.

Nommé Attaché de Recherches au CNRS en 1965, il y fera toute sa carrière : Chargé de Recherches en 1971, Maître de Recherches en 1975 et enfin Directeur de Recherches (DR1) en 1991.

Dès 1963, Gérard Strecker s'initie, avec Jean Montreuil, à l'identification des oligosaccharides urinaires, produits du catabolisme des glycoprotéines, notamment dans le cancer. Très rapidement, ses connaissances sont mises à contribution par les pédiatres lillois qui observent, dans les urines d'un enfant, un sucre inconnu que Gérard Strecker identifie comme l'acide sialique et cette nouvelle maladie, qui correspond à une production incontrôlable d'acide sialique, prend le nom de sialurie. Peu après, il contribue à l'identification biologique de deux maladies lysosomiales perturbant la dégradation des glycoconjugués, une gangliosidose et l'I-cell disease.

Pendant plusieurs années, Gérard Strecker travaille (avec J-C Michalski) sur différentes maladies (rares) qui touchent le catabolisme des glycoconjugués (déficiences en sialidase, galactosidase, glucosaminidase, mannosidase, fucosidase et aspartylglucosaminidase).

Parallèlement, avec l'équipe de Jean Montreuil, il s'attache à l'étude structurale des N-glycoprotéines par des méthodes essentiellement chimiques. Il participe ainsi à la découverte de leurs communautés structurales, qui va déboucher sur la compréhension du mécanisme de leur biosynthèse.

En 1974, Gérard Strecker rejoint le laboratoire du Dr. Svensson (à Lund) où il s'initie à la spectrométrie de masse des chaînes glycaniques. A son retour, le laboratoire de Jean Montreuil s'associe avec le Laboratoire d'Hans Vliegthart (Université d'Utrecht), dans un projet visant à réaliser l'étude RMN des chaînes glycaniques. A partir de 1987, l'arrivée à Lille d'un premier appareil de RMN complète l'arsenal physico-chimique du Laboratoire et Gérard Strecker va, avec Jean-Michel Wieruszski, consacrer toute son activité à l'analyse de centaines de chaînes glycaniques.

Il poursuit l'étude des maladies lysosomiales et de la glycosylation de nombreuses protéines du sérum, du lait et de l'œuf.

Sa compétence, alliée à une grande curiosité et à une gentillesse sans égale, l'amène à nouer de très nombreuses collaborations, nationales et internationales, dans des domaines aussi divers que la parasitologie (étude des antigènes de schistosomes, de *candida*), la bactériologie, la virologie, ou les mucines bronchiques humaines.

Son apport le plus original concerne les mucines de l'oviducte des batraciens. En effet, à partir de 1989, cherchant à découvrir des sources abondantes d'antigènes glucidiques, il s'attache à l'étude des chaînes glycaniques des mucines sécrétées par l'oviducte des amphibiens et découvre, à cette occasion, que ces chaînes ont des structures inédites, inconnues chez les mammifères supérieurs et spécifiques de chaque espèce. Il confirme cette découverte en étudiant 28 espèces d'amphibiens et démontre l'existence de différences, même entre des espèces très voisines. Plus de 600 nouvelles séquences ont ainsi été établies par RMN. Cette extraordinaire variabilité entre espèces pourrait, peut-être, correspondre à des phénomènes de spéciation responsables de l'impossibilité des espèces d'amphibiens à s'interféconder

Les recherches de Gérard Strecker, qui participe activement à tous les grands congrès de Glycobiologie, ont donné lieu à près de 260 publications internationales dans les meilleurs journaux de Chimie, Biochimie, ou de Glycobiologie.

Gérard Strecker a cependant toujours travaillé dans une équipe de taille modeste formant des thésards qui connaissent des carrières brillantes.

Il a reçu le Prix Maurice Nicloux de la Société de Chimie Biologique en 1974, et un prix de l'Académie des Sciences en 1993 (Prix du docteur et de Madame Henri Labbé)

En conclusion, l'attribution du Prix Kuhlmann à Gérard Strecker, travailleur infatigable, chercheur talentueux, enthousiaste et imaginatif, consacre son apport considérable au domaine de la Glycobiologie

Grand Prix Spécial en Sciences Juridiques

Lauréat : Monsieur Pierre-Yves VERKINDT

Rapporteur : Monsieur Christian-Marie WALLON LEDUCQ

PIERRE-YVES VERKINDT à qui la Société va remettre le prix récompensant un chercheur remarquable dans le secteur disciplinaire du droit et des sciences politiques est l'une des figures majeures en France du droit social et du droit du travail.

Il a choisi la voie universitaire après avoir été six années avocat au Barreau de Lille. Il pratiqua la discipline avant d'en faire l'objet de recherche qui le mena au doctorat et à l'agrégation en 1988 à l'issue de laquelle il fut nommé à Lille2. Il y resta vingt années avant d'être élu (à l'unanimité rare) à Paris1, Panthéon-Sorbonne.

Le temps passé à Lille fut celui de la création du DEA de droit social en 1995 et du DESS des relations sociales dans l'entreprise en 2000. Il avait dirigé l'institut du droit du travail de 1990 à 1999. C'est dire combien il a formé, dirigé et influencé tous ceux qui aujourd'hui appartiennent à cette branche du droit, enseignent à Lille2, à Valenciennes à la FLD, à Amiens et dans beaucoup d'universités françaises.

Parallèlement, il créa, dirigea la première équipe de recherche spécialisée dans le droit du travail et les relations sociales. Au départ de son collègue Christophe Jamin, il fut appelé à prendre sa succession à la tête de l'équipe de recherche spécialisée dans le droit des contrats, le Centre René Demogé ainsi que du DEA du droit des contrats.

Sa réputation par les travaux qu'il a menés et par les très nombreuses thèses qu'il a dirigées en ont fait l'un des animateurs nationaux du droit du travail.

Les ouvrages, les manuels complètent une centaine d'articles scientifiques dans les revues les plus cotées. Les travailleurs âgés, la souffrance au travail, le handicap, les questions relatives à l'inégalité sont autant de thèmes qui suffisent à nous indiquer combien la recherche scientifique prolonge la passion pour la question sociale traduite dans des participations régulières et choisies là où les questionnements politiques et philosophiques peuvent mobiliser un universitaire.

L'homme savant est aussi un homme passionné et engagé. Non pas engagé auprès de telle ou telle organisation, ce qui gênerait sans doute son goût de la liberté, mais auprès des causes humanistes qui ont sans cesse donné sens à sa vie d'homme.

On doit terminer ce portrait trop rapidement dressé en signalant son plaisir, son talent pour la pédagogie et son rapport aux étudiants, tous, dès le premier cycle et pas seulement dans le cadre des séminaires confidentiels et confortables. Cette vertu qui tend, hélas, à se perdre dans l'enseignement supérieur de nos jours.

Grand Prix Spécial de Médecine

Lauréat : Monsieur Antoine CORTOT

Rapporteur : Monsieur Pierre QUANDALLE

Monsieur Antoine Cortot est né dans le Loiret en 1945. Il commença ses études de médecine à Paris. Nommé à l'Internat de Paris, il se dirigea vers la Médecine interne chez le Pr O Godeau puis il choisit d'étudier la spécialité d' Hépto Gastro Entérologie. Il travailla dans les meilleures écoles en particulier chez les Professeurs JP Bernier, JC Rambaud, sans négliger la chirurgie digestive qu'il connut avec P Hautefeuille et R Parc. En 1976 il partit aux USA, où il s'intéressa à la physiologie digestive sous l'angle de la motricité gastrique, dans le cadre des activités de recherche de la Mayo Clinic, Rochester, Minnesota. A son retour en 1978 il fut chef de clinique chez le Pr Modigliani.

Antoine Cortot arriva à Lille en 1981, il fut nommé Professeur des Universités- Praticien Hospitalier, affecté à la Clinique des maladies de l'Appareil digestif et de la Nutrition, dirigée par le Pr JC Paris. Il consacra ses activités cliniques aux maladies du Tube Digestif. Il prit la direction du Centre d'Investigation Clinique du CHU de Lille. En 2002 il succéda au Pr J C Paris. Les Pr JC Paris et A Cortot se rendirent compte qu'une structuration et une spécialisation des activités du Service étaient indispensables pour assurer la qualité des soins, l'accès aux techniques nouvelles, le développement de la recherche clinique et la diffusion sur le plan régional de tous ces progrès. C'est ainsi qu'apparurent les Unités d'endoscopies interventionnelles, d'écho endoscopie et d'applications du laser, de nutrition entérale et parentérale, de réanimation digestive, d'explorations fonctionnelles du tube digestif. Ces activités ciblées permirent l'épanouissement de praticiens dont plusieurs ont acquis sur ces sujets une compétence reconnue sur le plan national et international.

Le Pr Cortot s'est attaché à la prise en charge des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI). Il s'agit de la recto colite hémorragique (RCH) et de la maladie de Crohn (MC). D'évolution chronique, émaillées de complications graves elles atteignent l'adulte jeune voire l'enfant. Malgré les traitements aucune guérison ne peut encore être promise. L'origine de ces maladies reste mal élucidée. Actuellement l'inflammation semble être la conséquence d'une réponse immunitaire inadaptée de la paroi intestinale à l'agression menée par des éléments de la flore microbienne intestinale, chez des sujets génétiquement prédisposés.

La démarche d'Antoine Cortot fut d'ouvrir pour la Région Nord Pas de Calais un Registre (EPIMAD) où serait consigné dès le diagnostic chaque cas de MICI. En 20 ans, 12084 cas ont été recueillis et suivis (7428 cas de MC et 4656 de RCH). Ce registre s'est révélé un formidable outil de travail pour étudier l'épidémiologie et l'évolution des MICI. Pour une raison non identifiée l'incidence des MICI dans la Région Nord Pas de Calais est plus importante que dans le reste de la France, rejoignant celle des pays de l'Europe du Nord. L'incidence annuelle de la MC s'est même accrue en 20 ans de 29% allant jusqu'à 71% pour les enfants. Elle dépasse celle de la RCH qui diminue par ailleurs. De même la gravité évolutive des MICI est appréciée par exemple pour la MC chez l'enfant 15% ont souffert d'un retard de croissance et 35% ont dû être opérés. Le recueil des données épidémiologiques permet de chercher les mécanismes d'apparition des MICI avec deux pistes : la génétique et l'environnement. Un facteur génétique a été évoqué par la découverte de cas chez des jumeaux et des apparentés et la recherche de gènes de susceptibilité a été lancée. Les facteurs d'environnement en relation avec la vie moderne, les habitudes alimentaires, les conditions d'hygiène, la pollution industrielle sont aussi passés au crible sans qu'un élément décisif ait été caractérisé. Seul le tabagisme a été reconnu comme un élément d'aggravation du pronostic. Le rôle du stress a pu être écarté.

Le Pr Cortot a été un artisan de la réunion de l'expérience des équipes françaises en matière de recherche thérapeutique afin de donner des résultats établis sur de grandes séries, réalisées avec des

protocoles communs. Dans cette optique il participa à la création du Groupe d'Etude Thérapeutique des Affections Inflammatoires du tube digestif (GETAID). Les traitements évalués ont été les anti inflammatoires stéroïdiens et non stéroïdiens, les immuno suppresseurs, les anticytokines comme les anticorps : anti Tumeur Necrosis Factor et plus récemment anti Interféron Gamma. Outre l'efficacité thérapeutique, le Pr Cortot étudia la qualité de vie durant les traitements, insista sur la nécessité d'un traitement par l'Azathioprine de longue durée pour prévenir les récurrences après traitement chirurgical et découvrit des effets délétères lointains, comme le risque de Lymphome avec la Thiopurine. Enfin il envisagea l'utilité des probiotiques pour s'opposer aux déséquilibres de la flore microbienne intestinale au profit de germes agressifs pour la paroi intestinale. A Cortot créa avec l'aide du Pr JF Colombel et du Pr JC Paris l'Unité INSERM 795/995 de recherche sur la physiopathologie des maladies inflammatoires du tube digestif dont il confia la direction au Pr Desreumaux en 2001.

Plus récemment il aida le Pr P Desreumaux à lancer la Fondation Digest Science. Cette Fondation a pour but d'orienter, d'élargir et de fédérer les recherches sur les MICI, la maladie Coeliaque et les colopathies fonctionnelles en collaboration avec des industries alimentaires régionales. Dans ces laboratoires ont lieu des recherches sur des souches d'Escherichia coli pathogènes, capables de passer la barrière muqueuse intestinale, des études sur l'identification des gènes de susceptibilité, contrôlant les réponses immunitaires de la muqueuse intestinale. Le mécanisme d'action anti- inflammatoire des aminosalicylés a été élucidé par la mise en évidence d'un récepteur appelé PPAR gamma (Peroxisome Proliferator Activated Receptor gamma) exprimé par les cellules épithéliales de l'intestin. Le Pr Cortot a publié environ 200 articles dans les revues nationales et surtout internationales Le Pr Cortot sut prendre des responsabilités nationales ; il a été : Président du Conseil académique national pour l'Hépatogastroentérologie de 1997 à 2003 Président de la Société Nationale Française de Gastroentérologie (1999- 2003) Editeur du journal : Gastroentérologie Clinique et biologique (1988-1992) Président de l'Institut de Recherche sur les Maladies Digestives(2006-2010) Expert auprès de l' Agence de sécurité sanitaire des aliments et de l' Agence Française de sécurité sanitaire des produits de santé depuis 2005 Sur le plan international : il a été membre de l'European Society for Clinical Investigation, de la British Society of Gastroentérologie, de l' American Gastroenterological Association, de l' European Board of Gastroenterology(où il représenta la France), de l' International Organisation for Inflammatory Bowel Disease et du Scientific Committee de l'Union European Gastroenterological Week (UEGW). Il a été membre de comités de sélection lors de Congrès de l' AGA et de l' UEGW. Il a participé au Comité Editorial de revues telles Inflammatory Bowel Disease et Journal of Clinical Gastroenterology.

Notre Société est heureuse de décerner le Grand Prix de Médecine au Pr Cortot. La qualité de ses travaux le justifiait. Nous avons été aussi frappés par son action de chef d'Ecole, par sa clairvoyance sur la valeur de ses collaborateurs dont il a su promouvoir la carrière et enfin par sa juste vision des évolutions de sa discipline. C'est enfin un humaniste et un ami fidèle.

Grand Prix Spécial de la Société (Sciences)

Lauréat : Madame Isabelle FOURNIER

Rapporteur : Monsieur André DHAINAUT

Madame Isabelle FOURNIER est actuellement Professeur en Biologie Animale à l'Université Lille 1 dans le laboratoire de Neuroimmunologie et Neurochimie Evolutives dirigé par le Pr Michel SALZET. Elle y dirige l'Equipe MALDI.

Madame Fournier a effectué ses études à l'Université Paris VI où elle a soutenu, en 2000, une thèse de spectrochimie, analyse et physicochimie organiques : *Contribution à l'étude des mécanismes physico-chimiques impliqués dans la désorption/ionisation laser assistée par matrice*. Elle effectue ensuite deux stages postdoctoraux, le premier chez le Pr Karas (Université J.W. Goethe de Frankfurt), le second dans le laboratoire de Neuroimmunologie des Annélides (Université Lille1) dont le directeur est le Pr M. Salzet. C'est dans ce laboratoire que sa carrière va se poursuivre. Elle y devient maître de conférences en 2003 et y passe ensuite son habilitation à diriger des recherches en 2005. Elle accède aux fonctions de professeur des Universités en 2009. La même année, elle est nommée membre junior de l'Institut universitaire de France et reçoit la prime d'excellence scientifique.

D'un point de vue scientifique, Isabelle Fournier a développé la technique MALDI (Matrix-Assisted Laser Desorption/Ionisation) qui est une technique de spectrométrie de masse adaptée à l'imagerie cellulaire. Elle réalise ses applications dans le cadre d'études du cancer de l'ovaire, en partenariat avec le professeur D. Vinatier au CHU de Lille. Elle est impliquée dans des enseignements très spécialisés, c'est ainsi que pour l'année 2010-2011, elle a la responsabilité d'Unités d'enseignement dans le master génomique et protéomique et dans celui de Biologie et Biotechnologie. Enfin les directions de recherches constituent un domaine important de son activité puisqu'elle a dirigé 5 thèses en coencadrement avec le professeur Salzet, 3 en codirection et une enfin, en totalité, celle de Julien Frank distingué, l'an passé, par notre Société.

Titulaire de 45 publications parues dans des revues scientifiques de haut niveau, Madame Fournier jouit d'une très grande audience scientifique puisqu'elle a été conférencière invitée dans 8 congrès internationaux. A noter que le côté appliqué n'est pas négligé puisqu'elle est cofondatrice avec le Pr Salzet d'une « start-up » intitulée IMABIOTECH.

En conclusion, le haut niveau scientifique atteint par Madame Isabelle Fournier justifie pleinement que lui soit attribué le Grand Prix Spécial des Sciences. Ce prix est parfois décerné en couronnement de carrière. Ce n'est absolument pas le cas en ce qui concerne Madame Fournier. Celle-ci a encore de nombreuses années devant elle et nous formulons le vœu qu'elles soient aussi fructueuses que celles qui se sont écoulées.

Prix des Sciences Pharmaceutiques

Lauréat : Monsieur Claude VACCHER

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HENICHART

Claude Vaccher, marié, trois enfants, est né le 06 Mai 1952 à Lille. Il est actuellement Professeur de Première Classe à la Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'Université de Lille 2.

Il faut insister sur sa double formation au parcours sans faute. En effet après un Baccalauréat obtenu avec la mention « Très bien », Monsieur Claude Vaccher est entré en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (Mathématiques Supérieures, Mathématiques Spéciales) pour intégrer l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille en 1973. Major de promotion à l'entrée, il a obtenu le titre d'Ingénieur en 1976 toujours en premier rang (Médaille Pasteur).

Il s'est alors engagé dans la recherche pour préparer un Diplôme d'Etudes Approfondies (mention Très bien, classé 1^{er}) puis une thèse d'Ingénieur Docteur en Chimie Organique Fondamentale et Appliquée soutenue en 1981, dans le Laboratoire du Professeur Francis Petit à l'Université de Lille 1.

Il a alors décidé d'orienter sa formation et ses recherches en Pharmacie. Reçu premier sur 800 au concours de première année, il obtint le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie en 1988.

Sa carrière scientifique se déroule dès lors dans d'excellentes conditions, fruit de cette double formation scientifique et pharmaceutique. C'est au sein des Laboratoires de Chimie Thérapeutique et d'Analyse Chimique puis du Laboratoire de Chimie Analytique qu'il exerce son activité de recherche et d'enseignement, gravissant régulièrement les échelons d'Assistant, de Maître de Conférences puis de Professeur.

Spécialiste de Chimie Analytique, Claude Vaccher a acquis une compétence aigüe et reconnue internationalement dans l'analyse de molécules chirales. Conscient de l'importance de la stéréosélectivité dans l'activité d'un principe actif et donc dans la conception d'un médicament, il a mis au point et optimisé des méthodes analytiques en spectroscopie, chromatographie, électrophorèse... très sophistiquées. Il a été responsable de l'Equipe d'Accueil EA4034 puis de la plate-forme analytique de l'Equipe d'Accueil EA4481. Cette activité scientifique reconnue lui a valu la publication de quelques 130 articles et son intervention en tant que rapporteur dans de nombreux Journaux scientifiques spécialisés.

Claude Vaccher exerce une activité pédagogique importante en 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} année de la Faculté de Pharmacie, en DEUST et Licence Professionnelle et a dirigé plusieurs thèses de Doctorat en Sciences. Il participe également aux travaux de nombreuses commissions au sein des Facultés de Pharmacie de Lille et d'Amiens.

Le Prix des Sciences Pharmaceutiques de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts qui lui est décerné aujourd'hui récompense l'excellence de ses activités de recherche et d'enseignement.

Prix WERTHEIMER

Lauréat : Monsieur Claude PREUDHOMME

Rapporteur : Monsieur Philippe ROUSSEL

Claude Preudhomme, Docteur en Pharmacie et Docteur de l'université de Lille 2, est Professeur des universités-praticien hospitalier en Hématologie biologique à la Faculté de Médecine de Lille et au Centre de Biologie-Pathologie du CHR.

Interne des Hôpitaux en Pharmacie (1985), puis Assistant des universités-assistant des Hôpitaux (1990), Biologiste des Hôpitaux (1993), PU-PH (2003) il a été nommé chef du service d'Hématologie A au Centre de Biologie Pathologie du CHR (2004).

Claude Preudhomme a d'abord acquis une solide formation de cytologie du système hématopoïétique dans le Laboratoire du Professeur Alain Cosson auquel il a succédé en 2004. Dans ce laboratoire, il s'est formé à la cytologie sanguine et il a acquis progressivement la maîtrise des techniques de biologie moléculaire les plus sophistiquées avec le soutien de l'Unité INSERM dirigée par Jean-Pierre Kerckaert.

L'originalité du parcours de Claude Preudhomme est de se situer aux interfaces entre les deux volets de l'hématologie (clinique et la biologique) d'une part, et des activités de diagnostic biologique et de la recherche d'autre part.

En effet, en étroite collaboration avec les hématologistes cliniciens (en particulier ceux de l'école lilloise de Francis Bauters, et notamment Pierre Fenaux), il a appliqué les techniques de biologie moléculaire à différentes maladies hématologiques entrant dans le cadre de l'onco-hématologie (leucémies, myélome) et des syndromes myélodysplasiques afin d'en améliorer le diagnostic et la prise en charge thérapeutique.

Il s'est particulièrement intéressé aux leucémies. Les *leucémies* sont des affections malignes du système hématopoïétique dont on sait depuis une cinquantaine d'années qu'elles s'accompagnent d'anomalies géniques acquises. Dans un premier temps les techniques de cytogénétique ont permis la visualisation de certaines anomalies chromosomiques telles que les translocations réciproques, avec un échange de matériel génétique, entre deux chromosomes. Ensuite, le développement des techniques de biologie moléculaire (PCR simple ou quantitative, séquençage haut débit, biopuces...) a permis la mise en évidence d'anomalies beaucoup plus localisées, qui échappent aux techniques de cytogénétique.

Les gènes, potentiellement responsables de leucémies peuvent être des oncogènes ou des gènes suppresseurs de tumeur. Des phénomènes épigénétiques (réactions de méthylation par exemple) peuvent aussi modifier l'expression de ces gènes dans un sens ou dans un autre.

Le traitement des leucémies repose sur l'utilisation isolée ou couplée de la chimiothérapie et de la greffe de moelle, et l'évaluation de son efficacité repose sur la disparition plus ou moins complète de la masse tumorale et sur l'évaluation de la « maladie résiduelle » correspondant à la présence d'infimes quantités de cellules malignes dont la présence va conditionner le pronostic et influencer sur la thérapeutique.

Très tôt, Claude Preudhomme s'est lancé dans la recherche d'anomalies géniques dans les leucémies et, plus particulièrement, les leucémies myéloïdes aiguës. Claude Preudhomme a commencé par s'intéresser au gène de la p53, qui est un gène suppresseur de tumeur et qui présente de fréquentes altérations dans les tumeurs solides. Il a recherché des mutations de ce gène dans différentes hémopathies (myélodysplasies, leucémies myéloïdes aiguës ou chroniques), et observé des mutations ponctuelles d'un allèle s'accompagnant de la délétion de l'autre allèle. Ces anomalies sont nettement moins fréquentes que dans les tumeurs solides. Toutefois ces anomalies ont un intérêt thérapeutique et pronostique : l'absence complète de p53 (qui permet normalement l'apoptose) explique la résistance à la chimiothérapie.

Avec Pierre Fenaux, il s'est aussi intéressé aux complications survenant chez les malades traités par des agents alkylants ou l'hydroxyurée. Chez ces malades, peuvent en effet se développer des leucémies et syndromes myélodysplasiques avec des réarrangements chromosomiques aboutissant à une délétion en 17p, s'accompagnant de modifications morphologiques des granulocytes (dysgranulopoïèse).

Progressivement ses recherches se sont orientées vers l'analyse de différents gènes pouvant être impliqués dans les leucémies myéloïdes aiguës qui apparaissent de plus en plus comme un groupe d'affections hétérogènes sur le plan des anomalies géniques. Chaque leucémie peut s'accompagner d'anomalies affectant un ou plusieurs gènes influant sur l'apparition ou le développement de la maladie, et sur sa sensibilité au traitement.

Il a ainsi cherché à identifier les gènes clef de la myélopoïèse, dans l'induction et la progression tumorale des hémopathies myéloïdes en particulier des leucémies aiguës myéloblastiques, mais également à identifier de nouveaux mécanismes de dérégulation en particulier épigénétiques :

- identification de mutations ponctuelles portant sur les gènes AML1, CEBP α , NPM1 et leur implication dans la prise en charge thérapeutique des patients.
- étude des mécanismes d'altérations épigénétiques qui ont montré, par exemple, que le gène CEBP α était rarement dérégulé par méthylation dans les leucémies aiguës myéloblastiques, contrairement à ce qu'on observe dans les leucémies aiguës lymphoblastiques.

Pour les années à venir, son projet est de poursuivre l'étude des mécanismes d'altération des gènes dans les leucémies myéloïdes et les syndromes myélodysplasiques, en utilisant de nouveaux outils tels que l'analyse du transcriptome et de la méthylation pangénomique, mais aussi en développant des modèles murins.

Les recherches de Claude Preudhomme, qui participe activement à tous les grands congrès d'hématologie, ont donné lieu à près de 190 publications internationales dans les meilleurs journaux de sa discipline, mais aussi dans les plus grands journaux médicaux comme le New England Journal of Medicine.

En outre, les recherches qu'il mène dans le cadre de l'Unité INSERM 837 lui permettent d'opérer, dans le cadre du Laboratoire d'Hématologie A du CHR, un transfert rapide des données et techniques acquises en recherche au diagnostic ou à la prise en charge des maladies hématologiques, surtout onco-hématologiques.

Ce Laboratoire hospitalier est le seul laboratoire de biologie moléculaire appliquée aux hémopathies malignes pour la Région Nord – Pas-de-Calais. Il s'attache particulièrement au suivi de la maladie résiduelle et à l'identification des mécanismes de résistance chez les patients porteurs de leucémies myéloïdes chroniques traités par inhibiteur de tyrosine kinase.

Ainsi se dégage peu à peu la nécessité de protocoles thérapeutiques adaptés à chaque malade, introduisant le concept d'une *médecine personnalisée*.

Le savoir-faire de ce laboratoire lui permet d'être fortement impliqué dans le développement de nouveaux protocoles thérapeutiques, d'être reconnu comme centre de référence pour le diagnostic des anomalies détectées par les techniques de cytogénétique et de biologie moléculaire, et de faire partie de plusieurs réseaux européens pour le suivi de la maladie résiduelle.

En conclusion, l'attribution du Prix Wertheimer au Professeur Claude Preudhomme qui -en quelques années- a su modifier considérablement la pratique de sa discipline et construire une équipe de grande qualité scientifique, ne fait que reconnaître le rôle qu'il joue dans la prise en charge, au niveau de toute la région, des malades atteints d'affections onco-hématologiques et aussi dans le développement de l'hématologie au plus haut niveau.

PRIX GOSSELET

Lauréat : Monsieur Francis AMEDRO

Rapporteurs : Denise BRICE, Alain BLIECK & Bruno MISTIAEN

Monsieur Francis Amédro, né à Calais en 1953, est professeur au collège Jean-Jaurès à Calais depuis 1974. C'est dans cet établissement qu'il a effectué ses études primaires et secondaires et obtenu son baccalauréat. Il est en outre chercheur associé au laboratoire Biogéosciences de l'Université de Bourgogne à Dijon (Unité Mixte de Recherche CNRS 5561) et collaborateur scientifique de la Faculté Polytechnique de Mons (B) depuis 1984.

C'est dans ce collège Jean-Jaurès qu'est née, en classe de 4^{ème}, sa passion pour la géologie et la paléontologie. Attiré par les paysages grandioses du Cap Blanc Nez et la riche faune fossile d'ammonites du Crétacé, notamment de l'Albien, il a réussi l'exploit de rassembler quelques 10 000 spécimens d'ammonites entre la 4^{ème} et la terminale, collection qu'il a déposée au Musée d'Histoire Naturelle de Lille.

Ses rencontres, en 1970, avec Jean-Paul Destombes, responsable au B.R.G.M. des travaux du tunnel sous la Manche, côté France, puis en 1976, avec Francis Robaszynski, professeur à la Faculté Polytechnique de Mons, spécialiste du Crétacé qui lui proposa de travailler avec lui, ont été déterminantes pour son engagement et son avenir scientifiques. Ses visites dans les grands musées d'histoire naturelle à Lille, Paris, Londres, Oxford, Genève, Nice...pour y examiner les types d'ammonites conservés dans ces collections lui ont permis de devenir un spécialiste de renommée internationale des ammonites du Crétacé, elles ont été aussi l'occasion pour lui de connaître des spécialistes de ce groupe. La collaboration avec le professeur Robaszynski lui a permis d'élargir son domaine de recherche à l'Aptien et à la craie de nombreuses régions de France et de pays étrangers. Il est auteur ou co-auteur de 120 publications scientifiques sur le Crétacé du nord-ouest de l'Europe, d'Afrique du Nord et de Californie dans des revues nationales et internationales avec comité de lecture dont 73 qu'il signe comme premier auteur. Parmi ses publications les plus significatives, nous citerons : la description détaillée des couches de craie des falaises du Cap Blanc-Nez (en collaboration avec le professeur Robaszynski), un ensemble d'études sur les faunes d'ammonites crétacées du Bassin de Paris et du Bassin de Mons en Belgique, celles sur le Crétacé supérieur de la vallée du Rhône et de Tunisie. Les résultats obtenus servent de référence aux travaux entrepris dans le Crétacé du pourtour méditerranéen (Maroc, Algérie, Tunisie, Israël...) et à la révision des faunes d'ammonites du Crétacé inférieur de Californie récoltées au cours de 4 missions.

Il a été consultant pour le consortium TML chargé du creusement du Tunnel sous la Manche de 1989 à 1993, étudiant à ce titre tous les sondages réalisés dans la partie française du détroit. En janvier 2007, il a donné à la Société géologique du Nord une conférence particulièrement documentée sur « La géologie du tunnel sous la Manche ». Il a également été consultant

- pour l'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs (ANDRA) de 1995 à 1997, chargé d'étudier des sondages sur le site de Marcoule dans le Gard en vue d'un éventuel stockage souterrain à grande profondeur ;
- pour l'Université de Californie et l'Académie des Sciences de San Francisco de 1993 à 1999, et
- dans un autre domaine, chargé par le Service Géologique National (BRGM) de 1994 à 1996 des levés de la carte géologique de Marquise.

Il est rapporteur pour diverses revues géologiques françaises et étrangères [Société Géologique de France (Paris), Géobios (Lyon), Cretaceous Research (Londres), Acta Geologica Polonica (Varsovie), Annals of South African Museum (Cape Town)].

Cumulant une double carrière d'enseignant en collège et de chercheur, Francis Amédro a constamment cherché à rendre accessible aux enseignants du second degré les connaissances les plus récentes concernant la géologie du nord de la France. Pour cela, il a publié dans les années 1970, plusieurs articles à caractère pédagogique dans les feuillets d'information du CRDP de Lille, contribué en 2001-2002 à la conception de valises pédagogiques sur la craie et ses fossiles. Ces valises, réalisées par le Musée d'Histoire Naturelle de Lille, sont mises à disposition des collèges et lycées du Nord – Pas-de-Calais et connaissent un grand succès ; il a donné une communication à un colloque de vulgarisation scientifique organisé en 2002 à l'occasion du centenaire du Musée d'Histoire Naturelle de Lille; enfin il a ouvert les séances de la Société Géologique du Nord (société "académique") aux membres de l'Association des Professeurs de Biologie et de Géologie en organisant des sorties sur le terrain et des conférences "grand public".

Francis Amédro est membre de nombreuses sociétés géologiques françaises (Société Géologique de France, Société Géologique du Nord, Association des Géologues du Bassin de Paris, Groupe français du Crétacé...) et étrangères (Geologists' Association, Palaeontographical Society...). Il est lauréat : du prix 2001 de la classe des Sciences (Géologie) décerné par l'Académie Royale de Belgique à Bruxelles ; de la médaille Jules Gosselet décernée en 2002 par notre Société.

De 2008 à 2010, il a assumé brillamment la présidence de la Société géologique du Nord, en succédant au Professeur Robaszynski. Parmi les faits marquants de sa présidence, nous mentionnerons son souci constant d'ouvrir la Société Géologique du Nord (SGN) aux enseignants (ABPG), aux étudiants (AGEOL) et aux amateurs en leur permettant d'assister aux séances de la SGN à la MRES et aux excursions à des conditions intéressantes.

Sous sa présidence la SGN s'est ouverte et a élargi son audience au grand public en signant un partenariat avec le Conservatoire des Sites Naturels du Nord - Pas-de-Calais, l'Espace Culture de l'Université Lille 1 et avec le Conseil scientifique de l'Environnement du Nord - Pas-de-Calais. A la suite des discussions engagées par son prédécesseur, une convention a été signée, en 2009, entre le Président de la SGN, le Président de l'Université Lille 1 et le Directeur du Service Commun de Documentation (SCD) de cette université. L'événement le plus marquant de 2009, suite à de nombreuses réunions, entre la SGN et le SCD, fut la décision de la prise en charge par le SCD de la numérisation progressive des *Annales* et *Mémoires* de la SGN en vue d'un accès gratuit en ligne de cette documentation à valeur patrimoniale et scientifique.

En décernant son Prix Gosselet à M. Amédro, la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille a voulu, par cette distinction, honorer un enseignant chercheur pour l'excellence de ses travaux et son parcours exemplaire ; elle lui souhaite « bon vent » pour la suite de sa carrière !

GRAND PRIX D'HISTOIRE (PRIX CHON)

Lauréat : Monsieur Bernard DELMAIRE

Rapporteurs : Monsieur Philippe GUIGNET et Madame Marie-Josèphe LUSSIEN-MAISONNEUVE

Monsieur Bernard DELMAIRE né le 20 mai 1940 à Mametz (Pas-de-Calais) est professeur honoraire d'Histoire de l'Université Charles-de-Gaulle / Lille III depuis 2002.

Il fut secrétaire général de rédaction de la *Revue du Nord* pendant un quart de siècle aux côtés de deux directeurs s'étant succédé aux affaires des années 1960 au début des années 1990, Louis Trénard puis Yves-Marie Hilaire. De 1997 à 2002, il fut le directeur de cette importante revue historique universitaire fondée en 1910 par Alexandre de Saint Léger, qui vient donc de célébrer son centenaire. Alors que le comité de rédaction s'attelait par ailleurs à composer un bilan historiographique d'un siècle de publications, B. Delmaire a mis à profit cette commémoration pour dresser en 290 pages les tables des 2500 articles publiés par le périodique de 1910 à 2003.

Les publications de Bernard Delmaire sont d'une impressionnante abondance et d'une réelle diversité thématique, même si elles sont fidèles à une période en s'inscrivant pour l'essentiel dans l'ample champ chronologique du Moyen Age médian. La bibliographie publiée par la *Revue du Nord* dans son numéro de juillet-décembre 2004, aux pages 823 à 828, montre déjà à quel point le lauréat est un historien de talent qui publie régulièrement sans que la retraite ait ralenti le rythme de ses recherches et de ses séjours dans les dépôts d'archives.

Comme beaucoup d'universitaires ayant commencé leur parcours de recherche avant la réforme Savary de 1984, Bernard Delmaire a soutenu deux thèses :

Son premier mémoire doctoral (doctorat dit de troisième cycle) a pour titre : *Le compte général du receveur d'Artois pour 1303-1304*. Cette édition est précédée d'une *Introduction à l'étude des institutions financières de l'Artois aux XIVe et XVe siècles*. Cette thèse a été publiée par l'Académie de Belgique en 1977.

Il a publié à Arras en 1994 une deuxième thèse, *Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XVIe siècle. Recherche sur l'histoire religieuse du Nord de la France*.

Bernard Delmaire a consacré la majeure partie de ses recherches à l'histoire religieuse, singulièrement à la mise en place du réseau paroissial, au fonctionnement des fabriques paroissiales et au culte des saints au Moyen Age. Du reste le volume d'hommages publié en 2004 par la *Revue du Nord* a pour titre *L'Eglise et la société entre Seine et Rhin (Ve-XVIe siècles)*. En septembre 2009, sa participation remarquée au colloque lillois sur *La paroisse du haut Moyen Age à nos jours* confirme son fort enracinement dans ce champ de recherche.

Ce spécialiste reconnu de l'histoire religieuse du Moyen Age est cependant en situation d'aborder avec talent d'autres domaines de la recherche historique. Sa première thèse atteste son appétence intellectuelle pour les questions financières et plus largement économiques. Plusieurs autres de ses articles montrent à quel point il n'a jamais renoncé à aborder ce type de questionnement. C'est ainsi que dans la *Revue du Nord*, il a encore convié en 1990 le lectorat savant à réfléchir à la fiabilité des documents comptables à partir de l'exemple de l'accord conclu en 1328 entre Philippe VI de Valois et Mahault d'Artois. Ce chercheur fidèle en amitié a travaillé en bonne intelligence avec Alain Derville. Après le décès de ce dernier en 2002, il a achevé certains travaux engagés par ce fin connaisseur de l'agriculture flamande, éditeur des premières *Enquêtes fiscales de la Flandre wallonne au XVe siècle*.

Le récipiendaire se plaît aussi à traiter de questions relatives aux effets des guerres. En 1978 lors du *101e congrès des sociétés savantes*, il a traité de la guerre en Artois au lendemain de la bataille des éperons d'or. En 1996, dans le cadre du *18e congrès international de Spa*, il a scruté la destruction par Charles Quint de Théroouanne et Hesdin, ainsi que des modalités de leur reconstruction.

Bernard Delmaire trouve un accomplissement intellectuel dans l'édition des textes anciens, il l'a encore montré en 2009 en traduisant et en publiant *Le testament de Thierry d'Hireçon, évêque d'Arras (1328)*.

Il aime aussi à apporter sa pierre à l'élaboration des catalogues d'expositions : *Le Nord de la France de Théodose à Charles Martel. Trésors des musées du Nord de la France*, Lille, 1984, *L'hôpital Notre-Dame de Seclin. Histoire d'une fondation hospitalière de Marguerite de Constantinople*, Seclin, 1996, *Elisabeth, eine europäische Heilige*. Château de la Wartbourg, Petersberg, 2007.

Il a travaillé de façon soutenue à la publication des *Albums de Croÿ* lancée par son ami bruxellois Jean-Marie Duvosquel, dont l'intérêt est évident pour les historiens et les amateurs de belle iconographie; les tomes IV, V, VII, XVII, XX, XXI, XXIII, XXIV et XXV ont été publiés à Bruxelles de 1985 à 1990.

Signalons également sa participation à d'importants dictionnaires : le *Lexicon des Mittelalters*, la *nouvelle biographie nationale de Belgique*, le *Dictionnaire encyclopédique du Moyen-Age*, *Catholicisme* et *Dictionnaire du Moyen-Age*.

Et ne négligeons pas plusieurs centaines de belles pages dans le *Bulletin trimestriel de la société des Antiquaires de la Morinie*, la *Revue du Nord*, le *Bulletin de la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, les *Mémoires de la Société historique de Comines-Warneton et de la région*, *Linguistique picarde*, *Annales ESC*, *Congrès National des Sociétés Savantes*, *Revue des Etudes slaves*, ses contributions aux *Liber Amicorum* de ses collègues et amis scientifiques Pierre Bougard, Robert Fossier, Marcel Pacaut, Louis Trénard, etc.

Ce professeur entièrement dévoué à sa tâche, ce travailleur persévérant, ce collègue d'une érudition si bien maîtrisée et pourtant si modeste mérite le Grand Prix d'Histoire de la Société des Sciences, d'Agriculture et des Arts de Lille.

PRIX des LETTRES

Grand Prix des LETTRES

Lauréat : Monsieur Bernard ALLUIN

Rapporteur : Madame Marie Madeleine CASTELLANI

Bernard Alluin est et reste, malgré ses activités nationales et ses multiples missions à l'étranger, un homme du Nord, né à Douai en août 1940 : fils d'institutrice, il a suivi naturellement une voie qui, au terme d'études brillantes (admissibilité à l'ENS, CAPES de Lettres classiques, puis agrégation en 1964 à la 7^e place), le ramène dans sa région natale ; il y enseigne au lycée Faidherbe, laissant un vif souvenir à ses élèves, avant de commencer une carrière universitaire en octobre 1969 : il est successivement assistant, puis, en 1974, maître-assistant et enfin maître de conférences, toujours à l'UFR de Lettres modernes. Bernard Alluin soutient en 1985 en Sorbonne une thèse de doctorat d'Etat consacrée à Roger Martin du Gard et, dès la rentrée 1988, devient professeur à Lille 3. Sa thèse, publiée en 1989 sous le titre *Martin du Gard romancier*, a fait date par son étude nouvelle de la réception de ce romancier, qui appartient à une période, des années vingt aux années cinquante, sur laquelle vont surtout porter l'intérêt scientifique et les travaux de Bernard Alluin.

Son intérêt pour cette riche période de création romanesque en France conduit Bernard Alluin à créer en 1986, avec Jacques Deguy, la revue *Roman 20-50*, appuyée sur un centre de recherches éponyme. Vingt-cinq ans plus tard, elle reste une référence dans le domaine des études littéraires sur le XX^e siècle. Avec Martin du Gard, l'autre auteur de prédilection de Bernard Alluin est Camus, auquel il consacre, outre un ouvrage pédagogique sur *La Peste* chez Hatier, en 1996, des notices dans le *Dictionnaire Camus* (novembre 2009) et des conférences, dont certaines toutes récentes à destination du grand public.

Bernard Alluin est donc un chercheur mais surtout un éveilleur, un créateur de projets. La fondation de la revue *Roman 20-50* correspondait à un vide dans ce domaine de recherches et permettait de fédérer des approches critiques diverses. De même, Bernard Alluin a organisé et édité nombre de colloques, sur des sujets novateurs et des écrivains parfois oubliés que ces manifestations ont contribué à faire de nouveau connaître et apprécier : Paul Nizan (1988, avec Jacques Deguy), Georges Bernanos à l'occasion de son centenaire (avec Monique Gosselin), Marcel Arland (avec Yves Baudelle et Paul Renard), mais aussi auteurs de récits brefs dans le cadre de deux colloques (*La nouvelle du Moyen Age au XX^e siècle*, 1991, avec François Suard, et *Les nouvellistes du XX^e siècle*, 1992, avec Yves Baudelle), et question de la « revie » littéraire (2000, avec Bruno Curatolo et Paul Renard), consacré à des romanciers alors oubliés comme Paul Gadenne, Eugène Dabit et Pierre Hamp. Dans le même esprit, Bernard Alluin a coordonné des numéros de revue sur Martin du Gard, avec Jacques Deguy, François Mauriac, Louis Aragon, Eugène Dabit.

On peut constater que Bernard Alluin a déployé une intense activité de chercheur et de rassembleur dans son domaine de spécialité, mais qu'il a toujours agi, non en chercheur solitaire mais en sachant s'entourer et travailler en collaboration avec ses collègues de Lille 3 et d'autres universités françaises et étrangères.

Bernard a aussi constamment le souci de la transmission du savoir à un public qui n'est pas seulement universitaire : d'où sa participation à ces œuvres collectives que sont les Dictionnaires, mais aussi, et on retrouve là le pédagogue, la coordination d'ouvrages destinés au secondaire (*Itinéraires littéraires XX^e siècle. Histoire de la littérature du XX^e siècle* et *Anthologie de textes*, chez Hatier (1991) et *Anthologie de textes littéraires du Moyen Age au XX^e siècle*, chez Hachette (1998).

En collaboration avec Paul Renard et Pierre Querleu, Bernard Alluin fonde en 1983 la Société de Littérature du Nord destinée à promouvoir l'étude des écrivains de la région ; après une *Anthologie des poètes du Nord-Pas de Calais*, la SLN publie une revue, *nord'*, dont le premier numéro est consacré à Maxence van der Meersch. Cette revue, dont Bernard Alluin publiera deux anthologies (*Victor Hugo et le Nord* en 1985 et un recueil de textes en prose *De César à Yourcenar* en 1988), vient de fêter ses vingt-cinq ans et continue de paraître, avec une diffusion qui dépasse le simple cadre de la région. Là encore,

Bernard Alluin a été, toujours en veillant à réunir dans son projet intérêts multiples et bonnes volontés, un créateur.

Pédagogue, chercheur, Bernard Alluin a été aussi et ô combien, un administrateur, réalisant ainsi parfaitement les trois missions qui sont celles d'un enseignant-chercheur. Cette dernière mission est peut-être celle qui l'a rendu le plus visible, y compris du grand public (on se souvient d'une mémorable soirée à la télévision où il a dû répondre à de multiples questions sur l'état de l'enseignement supérieur). Mais elle témoigne encore de sa volonté de mettre en valeur le potentiel universitaire de la région et de son dévouement à la cause de l'enseignement public. Comme le disait Jacques Deguy dans la préface des *Mélanges* qui lui ont été offerts en 2005 et auxquels nombre de ses amis, tant universitaires qu'administratifs, ont tenu à participer, Bernard Alluin a « grandi » avec l'université de Lille 3. Alors que celle-ci s'installe à Villeneuve d'Ascq en 1968, Bernard Alluin, toujours soucieux de rendre possible l'accès du plus grand nombre à une formation, fonde, dès 1970, en association avec François Suard, dans les anciens locaux d'Angellier, ce qui deviendra la FCEP, formation continue pour les adultes, qu'il co-anime jusqu'en 1972. Il dirige ensuite l'IUT, de 1977 à 1980, avant d'être élu à la direction de l'UFR de Lettres modernes de 1985 à 1987, alors même qu'il assure, du côté de la recherche, la direction du centre « Roman 20-50 », (1986-1992), puis, jusqu'en 1996, celle de l'Equipe d'accueil « Analyses littéraires et histoire de la langue ».

Parallèlement, c'est dans le même esprit que, de 1987 à 1989, il contribue à fonder ce qui est encore l'antenne universitaire d'Arras, pôle lettres, langues et sciences humaines de ce qui deviendra, à partir de 1992, l'Université d'Artois. Elu président de Lille 3 en 1991, il y laisse une trace durable, gérant des dossiers complexes et quelques crises, ainsi que la restructuration du site, après le départ de Lille 2. A la fin de son mandat, largement salué par ses pairs et ses collègues, il est appelé à des fonctions dans le cadre de la Conférence des Présidents d'Université dont il sera, après avoir présidé la commission qui s'occupe de pédagogie, deuxième puis premier vice-président de 1994 à 1996. Il revient ensuite dans la région pour présider le Pôle européen (1996-98), avant de parcourir de nouveau la France, comme coordinateur des douze conseillers d'établissement du Ministère de l'Education nationale et d'être conseiller auprès du Ministre d'alors, en charge de l'enseignement supérieur et notamment de la conception et de la rédaction du LMD qui a profondément bouleversé la vie universitaire française.

Malgré ces multiples missions administratives, Bernard Alluin est resté un enseignant soucieux des étudiants et il n'a pas hésité, revenant à l'enseignement dans les dernières années de sa carrière, à faire cours en master mais en première année ou dans cette Licence Lettres-Histoire-Droit qu'il avait également contribué à créer, destinée à un public plus diversifié que celui des étudiants traditionnels de Lettres modernes ou à des étudiants soucieux de préparer le concours de « Professeurs des écoles ». Bernard renouait ainsi avec ses origines. Depuis sa retraite, qu'il souhaite consacrer d'abord à sa famille, à son épouse, également professeur de lettres, à ses trois enfants et à ses petits-enfants, il a cependant continué à mener au Maroc, au Sénégal et au Cameroun des missions concernant l'enseignement supérieur et la mise en lace du LMD.

Pour son dévouement à la cause des lettres et de leur enseignement, pour son souci des étudiants et de ses collègues enseignants, pour la qualité de ses recherches et pour tout ce qu'il a conçu et réalisé pour l'enseignement supérieur et la recherche, notamment en lettres et sciences humaines, Bernard Alluin, que nous sommes heureux et fiers de nommer notre ami, mérite particulièrement de recevoir ici ce grand prix des Lettres de la Société.

PRIX WICAR-HAGELSTEIN-MEDAILLE DROIT

Lauréat : Madame Lina WILLIATTE-PELLITTERI

Rapporteur : Monsieur Pierre-André LECOCQ

Lina Williatte Pellitteri, née le 9 décembre 1976, est Professeur en droit privé à la Faculté Libre de Droit de l'Institut Catholique de Lille, et avocat au Barreau de Lille, au sein d'une société professionnelle.

Elle n'est âgée que de 34 ans, mais l'on peut estimer, dans son cas, que pour les juristes bien formés, la valeur n'attend point le nombre des années.

Après un remarquable parcours universitaire, commencé à Valenciennes et continué à Lille II, où chaque réussite à une année de cursus LMD est assortie d'une mention, elle soutient dès l'âge de 26 ans une thèse remarquable sur la « contribution à l'élaboration d'un droit civil des événements aléatoires dommageables », thèse primée et publiée à la Librairie Générale du Droit et de la jurisprudence (Tome 457, 470 pages), couronnée par la mention très honorable et les félicitations du jury.

Elle prépare le Certificat d'Aptitude à la profession d'avocat dans la catégorie des docteurs en droit, et obtient devant le jury du CAPA le titre de major sur la liste des docteurs en 2004.

Elle obtient son habilitation à diriger des recherches en 2009, à l'Université de Poitiers.

Lina Williatte-Pellitteri mène alors une belle carrière d'enseignant universitaire, mais aussi une carrière remarquable de chercheur, ainsi qu'une carrière d'administrateur.

Sa carrière de professeur à l'Institut Catholique de Lille révèle la diversité de ses enseignements et de ses publics : droit de la famille, droit des personnes, droit des biens, droit pénal, droit social, droit de la santé, droit médical, la diversité des matières s'allie à la diversité des niveaux des publics étudiants. Elle est notamment directrice d'un master 2 professionnel du droit de la responsabilité médicale.

Sa carrière de chercheur révèle, à travers ses publications, la richesse de sa réflexion, essentiellement dans le domaine du droit de la famille, et du droit de la santé. Elle est notamment une spécialiste des structures dédiées à l'organisation et à la protection de la santé publique, auteur d'un guide sur la loi HPST, et elle a abondamment publié dans d'excellentes revues (Dalloz, Les Petites Affiches, la Revue Générale de Droit médical).

Elle enrichit ses travaux écrits de sa participation à de multiples colloques, et elle est déjà l'auteur de plus de dix communications portant notamment sur la loi HSPT, les droits des patients, l'éthique médicale...etc.

Au titre de la recherche, elle s'est en outre intégrée à des groupes de recherche et sociétés savantes : Laboratoire d'études et de recherches appliquées au Droit privé de l'Université de Lille II, membre du centre de recherche sur les relations entre le Risque et le Droit (C3RD), membre du Comité de protection des personnes Nord-Ouest IV, membre du groupe de travail sur la coopération des professionnels de santé Haute Autorité de Santé.

Le dévouement de l'administratrice est révélé par les responsabilités qu'elle exerce : assesseur du doyen de la faculté libre de droit, Membre du Conseil scientifique de l'Université, membre du Conseil de direction de la faculté et présidente de son conseil scientifique, participation aux travaux et à l'administration des groupes de recherche et sociétés savantes précitées, direction d'un master 2.

J'ajouterai en conclusion que j'ai pu mesurer personnellement, notamment lors d'un colloque que j'ai organisé à Lille en novembre 2009 sur les mutations du droit de la responsabilité médicale, l'acuité de son esprit et la pertinence de ses réflexions d'enseignante et d'avocate, dans le domaine du droit de la santé.

La société des Sciences de l'Agriculture et des Arts, est donc très heureuse de décerner le prix WICAR-HAGELSTEIN, Médaille Droit, à Madame Lina Williatte-Pellitteri, en raison de ses talents et de son dévouement à l'enseignement, à la recherche, et à la protection des droits des patients.